

Vous sollicitez une consultation en psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent :

Le service fait face à une demande croissante de consultation que nous ne pouvons toutes honorer. D'autres orientations sont possibles, elles sont à discuter avec votre médecin traitant.

Pour vous orienter au mieux, vous pouvez imprimer/photographier les indications ci-dessous, à destination de votre médecin traitant, pédiatre, médecin scolaire.

A l'attention du Médecin Référent de l'enfant avant une demande de consultation MPEA 2 PEYRE PLANTADE :

Ces indications peuvent vous aider dans l'orientation de votre patient

- 1) **Pour tous les enfants :**
 - adressage possible vers les centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP) qui proposent un suivi et accompagnement des enfants et adolescents de 0 à 20 ans qui éprouvent des difficultés d'apprentissage, des troubles psychomoteurs, du langage ou des troubles du comportement. : CMPP Marcel Foucault sites de Montpellier : Mosson, Rondelet, Antigone, la courte échelle www.adaques.net/marcelfoucault.
 - Réseau libéral de proximité : pédopsychiatres, psychologues.
- 2) **Pour les enfants âgés de moins 7 ans :** adressage vers la PCO TND 34 (Plateforme de Coordination et d'Orientation) en cas de suspicion de trouble du neurodéveloppement. La demande est à formuler sur via trajectoire. <https://trajectoire.sante-ra.fr/trajectoire/>
- 3) **Pour une demande de psychothérapie pour les enfants :**
 - **À partir de 3 ans** dispositif « mon soutien psy »
Lien internet : (<https://www.ameli.fr/medecin/exercice-liberal/prise-charge-situation-type-soin/accompagnement-psychologue-conventionne-mon-soutien-psy>)
 - **Pour des jeunes de 6-17 ans**, il est possible de contacter directement le dispositif de soins partagés contact médecin :
DSPPea34@chu-montpellier.fr ou DSPPea34@chu-montpellier.mssante.fr
- 4) Pour un premier avis et l'orientation des **adolescents de 12 ans et plus**, la Maison des Adolescents propose un accueil sans rendez-vous, et peut être contactée au 04.67.92.99.18.
- 5) En cas de suivi déjà organisé par un psychiatre de l'enfant et de l'adolescent, nous ne pouvons honorer les demandes que pour un avis motivé par le médecin psychiatre en charge du suivi.

Pour toutes les tranches d'âge, si l'enfant relève d'un suivi hospitalier, vous pouvez nous contacter par mail sécurisé mpea-peyreplantade@chu-montpellier.mssante.fr en communiquant les éléments médicaux nécessaires qui seront transmis au médecin coordonnateur des consultations.

NB

DSPPea34 : dispositif à destination des médecins traitants (médecins généralistes et pédiatres) permettant une évaluation rapide des patients âgés de 6 à 18 ans présentant des souffrances psychiques ou des troubles psychologiques peu sévères. L'équipe du DSPPea34 évalue puis oriente le patient, en lien avec le médecin traitant. Le suivi psychologique est proposé avec des psychologues adhérant au dispositif.

Mon soutien psy : Les patients de plus de 3 ans (enfants, adolescents et adultes) en souffrance psychique d'intensité légère à modérée peuvent **bénéficier, dans le cadre du dispositif Mon soutien psy, de séances avec un psychologue conventionné**, remboursées par l'Assurance Maladie.

3114 : Pour information, le numéro national de prévention du suicide 3114 est accessible 7j/7 et 24h/24.

SECRETARIAT

MPEA 2 PEYRE PLANTADE

HOPITAL LA COLOMBIERE

Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier

Tél : 04 67 33 96 88 (ligne ouverte de 9h à 13h du lundi au vendredi)

mpea-peyreplantade@chu-montpellier.fr / mpeapeyreplantade@chu-montpellier.mssante.fr

